

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARM

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°265/2022

A la Société MIRU SYSTEMS

Après avoir reçu le Contrat du marché n°009/CGPMP-CENI/08/2022, conclu avec la Commission Electorale Nationale Indépendante, pour un montant total hors taxe de dollars américains septante neuf millions neuf cent cinquante-neuf mille quatre cent vingt-deux (USD 79.959.422) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 16/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Pour le Directeur Général ai en mission

**KALIKAT KALEMBE Benoît**

Directeur Général Adjoint ai